

[Texte]

it to Treasury Board. The next rumour was that they would not implement it, that it would be set up in a few test programs in the current fiscal year, monitored by the St-Jacques task force, and then a decision would be made on its implementation.

In early October, some projects heard that the criteria were changed, while others never got the news. One project that had not heard rejected two women and asked them to consider spending six months out of work so they would be eligible for training. This week we hear that the eligibility will only be changed as projects renegotiate their new contracts. All has been rumour; women have been hurt.

• 1055

The other major Canadian Jobs Strategy program for which immigrant women are eligible is job re-entry. There are a wide variety of these. Some one-third are sponsored by community agencies; some two-thirds are sponsored by private businesses. Many have connections with local colleges. They incorporate skills training with a subsidized job training placement. The good ones have English as a second language training, life skills and orientation components, supportive counsellors, and afford their graduates a chance at a variety of secure jobs.

The not-so-good ones take taxpayers' money to train new Canadians to do a low-skilled, low-pay job at the sponsoring company in order to reduce their own payroll costs. One local cleaning company landed a job re-entry contract to train immigrant women to be cleaners through on-the-job training on their janitorial teams. They even managed to negotiate a subcontract with a college which would provide classroom training in life skills, communication skills, and job search skills. To the best of my knowledge, the program was cancelled due to lack of interest.

All of the programs, whether based in the community or in businesses, suffer from common problems. To qualify, a woman must be out of the labour force for three years. Immigrant women simply do not have the economic independence to do this. Most must take

[Traduction]

Conseil du Trésor de la question. Nous avons téléphoné aux Centres d'emploi du Canada locaux, où nous avons appris que les responsables n'étaient pas au courant de quoi que ce soit, pas plus d'ailleurs que les agents locaux responsables des programmes de la Planification de l'emploi. Les ministres ont alors déclaré qu'ils devraient en parler au Conseil du Trésor. La prochaine rumeur que nous avons entendue, c'est que la décision ne serait pas appliquée, si ce n'est l'essai dans quelques programmes au cours de la présente année financière, avec un suivi assuré par le groupe de travail St-Jacques, à la suite de quoi la décision d'aller de l'avant ou de laisser tomber serait prise.

Au début d'octobre, les responsables de certains programmes ont entendu dire que les critères avaient changé, tandis que d'autres n'en ont jamais entendu parler. Les responsables de l'un des programmes qui n'avaient pas eu de nouvelles ont rejeté la candidature de deux femmes, en leur demandant si elles envisageraient d'être sans travail pendant six mois, de façon à être admissibles à un cours de formation. Cette semaine, on nous dit que l'admissibilité ne changera qu'à la renégociation des nouveaux contrats. Il ne s'agissait que de rumeurs; ce sont les femmes qui en ont subi le contrecoup.

L'autre grand programme de Planification de l'emploi ouvert aux immigrantes est la réinsertion au travail. Il existe une grande variété de programmes, le tiers environ parrainés par des organismes communautaires et les deux tiers, par des entreprises privées. Nombre d'entre eux ont des liens avec les collèges locaux. Ces programmes englobent des cours de formation spécialisée et un volet subventionné de formation en cours d'emploi. Les meilleurs offrent une formation en anglais comme langue seconde, ainsi que des volets d'orientation et de connaissances de base et des services-conseils dynamiques, et donnent à leurs diplômées la possibilité d'obtenir divers emplois sûrs.

Par contre, les moins bons utilisent l'argent des contribuables pour former des Néo-canadiens à des emplois peu rémunérés et peu spécialisés dans la société-parrain, qui peut ainsi réduire ses frais de rémunération. Ainsi, une firme locale de nettoyage a conclu un marché de réinsertion au travail afin de former des immigrantes comme préposées au nettoyage par formation sur le tas dans ses équipes de travailleurs. Elle a même pu négocier un marché de services avec un collègue, qui devait donner à ces femmes des cours sur les aptitudes générales, les techniques de communication et de recherche d'emploi. D'après mes renseignements, le programme a été annulé par manque d'intérêt.

Tous ces programmes, qu'ils soient fondés sur la collectivité ou sur le monde des affaires, sont affligés des mêmes problèmes. Pour être admissible, la femme doit avoir été en-dehors du marché du travail pendant trois ans. Les immigrantes n'ont tout simplement pas